



Être administrateur d'une association ou d'une fondation

V02 du 24/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 1 jour** **Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900 € net (frais de restauration inclus)**

Le rôle de l'administrateur d'une association ou d'un organisme sans but lucratif est complexe compte tenu du contexte particulier – une structure non lucrative agissant dans le cadre de l'intérêt général – et du rapport étroit entre bénévoles et salariés.

Public concerné

- Administrateurs ou futurs administrateurs d'associations, de fondations et de fonds de dotation
- Eventuellement, Directeurs d'associations

Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)
Ou
- En distanciel sur 1 jour (7h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Absence de prérequis

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Mesurer l'étendue de sa mission d'administrateur et son rôle dans la mise en œuvre de la mission de l'organisation
- Apprécier les différents risques liés à sa fonction
- Mettre en œuvre les outils de prévention et de gestion des risques au sein de la structure
- Apprécier la qualité de la gouvernance de la structure et la faire évoluer

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'objet de la gouvernance dans le secteur non lucratif
- Définir le rôle et les compétences de l'administrateur d'une association
- Identifier les moyens et les objectifs d'une bonne gouvernance, pour atteindre un équilibre en mouvement

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures du monde non lucratif - La gouvernance - Le rôle du Conseil d'administration - L'organisation du Conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations, fondations, fonds de dotation, SAS, SCL... - Principes, moyens, responsabilités, formalisation de la gouvernance - Définition de la raison d'être et de la stratégie, contrôle, cartographie et prévention des risques - Rythme des réunions, composition, rôles, rémunération, conflits d'intérêt, responsabilités, évaluation, procès-verbal 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Echanges Discussion entre pairs Quizz Cas pratiques
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - La charnière Conseil – Direction - Le groupe associatif - L'assemblée 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau, organisation, outils délégations de compétence - Organisation du groupe, indépendance et problématiques fiscales - Convocation de l'assemblée, rapport de gestion et contrôle des dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Echanges Discussion Quizz Cas pratiques

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyen pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture